

SECTION 11

CHAPITRE 52 COTON

Note de sous-positions.

1.- Au sens des n°s 5209.42 et 5211.42, on entend par tissus dits «Denim» les tissus en fils de diverses couleurs, à armure sergé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4, y compris le sergé brisé (parfois appelé satin de 4), à effet de chaîne, dont les fils de chaîne sont d'une seule et même couleur et dont les fils de trame sont écrus, blanchis, teints en gris ou colorés dans une nuance plus claire que celle utilisée pour les fils de chaîne.

CODE	DESCRIPTION	Unité(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
52.01	COTON, NON CARDE NI PEIGNE											
5201.0010.00	- Non égrené	QA	5		18							
5201.0090.00	- Autre	QA	5		18							
52.02	DECHETS DE COTON (Y COMPRIS LES DECHETS DE FILS ET LES EFFILOCHES)											
5202.1000.00	- Déchets de fils	QA	5		18							
5202.9100.00	-- Effilochés	QA	5		18							
5202.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
52.03	COTON, CARDE OU PEIGNE											
5203.0010.00	- Cardé	QA	5		18							
5203.0020.00	- Peigné	QA	5		18							
52.04	FILS A COUDRE DE COTON, MEME CONDITIONNES POUR LA VENTE AU DETAIL											
5204.1100.00	-- Contenant au moins 85 % en poids de coton	QA	10		18							
5204.1900.00	-- Autres	QA	10		18							
5204.2000.00	- Conditionnés pour la vente au détail	QA	10		18							
52.05	FILS DE COTON (AUTRES QUE LES FILS A COUDRE), CONTENANT AU MOINS 85% EN											
5205.1100.00	-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.1200.00	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.1300.00	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.1400.00	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.1500.00	-- Titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.2100.00	-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.2200.00	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.2300.00	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.2400.00	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.2600.00	-- Titrant moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.2700.00	-- Titrant moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.2800.00	-- Titrant moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques)	QA	10		18							
5205.3100.00	-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.3200.00	-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.3300.00	-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
52.05	FILS DE COTON (AUTRES QUE LES FILS A COUDRE), CONTENANT AU MOINS 85% EN											
5205.3400.00	-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.3500.00	-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.4100.00	-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.4200.00	-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.4300.00	-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.4400.00	-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.4600.00	-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5205.4700.00	-- Titrant en fils simples moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5205.4800.00	-- Titrant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
52.06	FILS DE COTON (AUTRES QUE LES FILS A COUDRE), CONTENANT MOINS DE 85% EN											
5206.1100.00	-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.1200.00	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.1300.00	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.1400.00	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.1500.00	-- Titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.2100.00	-- Titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.2200.00	-- Titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.2300.00	-- Titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)	QA	10		18							
5206.2400.00	-- Titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)	QA	10									
5206.2500.00	-- Titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)	QA	10									
5206.3100.00	-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5206.3200.00	-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5206.3300.00	-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5206.3400.00	-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5206.3500.00	-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5206.4100.00	-- Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5206.4200.00	-- Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)	QA	10									
5206.4300.00	-- Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5206.4400.00	-- Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							
5206.4500.00	-- Titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)	QA	10		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
52.07	FILS DE COTON (AUTRES QUE LES FILS A COUDRE) CONDITIONNES POUR LA VENTE											
5207.1000.00	- Contenant au moins 85 % en poids de coton	QA	10		18							
5207.9010.00	-- Fils pour la pêche	QA	5		18							
5207.9090.00	-- Autres	QA	10		18							
52.08	TISSUS DE COTON, CONTENANT AU MOINS 85% EN POIDS DE COTON, D UN POIDS											
5208.1100.00	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ²	QA	10		18							
5208.1200.00	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m ²	QA	10		18							
5208.1300.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	10		18							
5208.1900.00	-- Autres tissus	QA	10		18							
5208.2100.00	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ²	QA	20		18							
5208.2200.00	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m ²	QA	20		18							
5208.2300.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5208.2910.00	--- Basins, damassés et similaires	QA	20		18							
5208.2990.00	--- Autres	QA	20		18							
5208.3100.00	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ²	QA	20		18							
5208.3200.00	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m ²	QA	20		18							
5208.3300.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5208.3910.00	--- Basins, damassés et similaires	QA	20		18							
5208.3990.00	--- Autres	QA	20		18							
5208.4100.00	-- A armure toile, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ²	QA	20		18							
5208.4200.00	-- A armure toile, d'un poids excédant 100 g/m ²	QA	20		18							
5208.4300.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5208.4900.00	-- Autres tissus	QA	20		18							
5208.5110.00	--- Obtenus par un procédé d'impression à base de cire (WAX)	QA	35		18							
5208.5190.00	--- Obtenus par un autre procédé d'impression	QA	35		18							
5208.5210.00	--- Obtenus par un procédé d'impression à base de cire (WAX)	QA	20		18.0							
5208.5290.00	--- Obtenus par un autre procédé d'impression	QA	35		18							
5208.5900.00	-- Autres tissus	QA	35		18							
52.09	TISSUS DE COTON, CONTENANT AU MOINS 85% EN POIDS DE COTON, D UN POIDS											
5209.1100.00	-- A armure toile	QA	10		18							
5209.1200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	10		18							
5209.1900.00	-- Autres tissus	QA	10		18							
5209.2100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5209.2200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5209.2910.00	--- Basins, damassés et similaires	QA	20		18							
5209.2990.00	--- Autres	QA	20		18							
5209.3100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5209.3200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5209.3910.00	--- Basins, damassés et similaires	QA	20		18							
5209.3990.00	--- Autres	QA	20		18							
5209.4100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5209.4200.00	-- Tissus dits «Denim»	QA	20		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
52.09	TISSUS DE COTON, CONTENANT AU MOINS 85% EN POIDS DE COTON, D UN POIDS											
5209.4300.00	-- Autres tissus à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5209.4900.00	-- Autres tissus	QA	20		18							
5209.5110.00	--- Obtenus par un procédé d'impression à base de cire (WAX)	QA	35		18							
5209.5190.00	--- Obtenus par un autre procédé d'impression	QA	35		18							
5209.5200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	35		18							
5209.5900.00	-- Autres tissus	QA	35		18							
52.10	TISSUS DE COTON, CONTENANT MOINS DE 85% EN POIDS DE COTON, MELANGES											
5210.1100.00	-- A armure toile	QA	10		18							
5210.1900.00	-- Autres tissus	QA	10		18							
5210.2100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5210.2900.00	-- Autres tissus	QA	20		18							
5210.3100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5210.3200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5210.3900.00	-- Autres tissus	QA	20		18							
5210.4100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5210.4900.00	-- Autres tissus	QA	20		18							
5210.5110.00	--- Obtenus par un procédé d'impression à base de cire (WAX)	QA	35		18							
5210.5190.00	--- Obtenus par un autre procédé d'impression	QA	35		18							
5210.5900.00	-- Autres tissus	QA	35		18							
52.11	TISSUS DE COTON, CONTENANT MOINS DE 85% EN POIDS DE COTON, MELANGES											
5211.1100.00	-- A armure toile	QA	10		18							
5211.1200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	10		18							
5211.1900.00	-- Autres tissus	QA	10		18							
5211.2000.00	- Blanchis	QA	20		18							
5211.3100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5211.3200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5211.3900.00	-- Autres tissus	QA	20		18							
5211.4100.00	-- A armure toile	QA	20		18							
5211.4200.00	-- Tissus dits «Denim»	QA	20		18							
5211.4300.00	-- Autres tissus à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	20		18							
5211.4900.00	-- Autres tissus	QA	20		18							
5211.5110.00	--- Obtenus par un procédé d'impression à base de cire (WAX)	QA	35		18							
5211.5190.00	--- Obtenus par un autre procédé d'impression	QA	35		18							
5211.5200.00	-- A armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	QA	35		18							
5211.5900.00	-- Autres tissus	QA	35		18							
52.12	AUTRES TISSUS DE COTON											
5212.1100.00	-- Ecrus	QA	10		18							
5212.1200.00	-- Blanchis	QA	20		18							
5212.1300.00	-- Teints	QA	20		18							
5212.1400.00	-- En fils de diverses couleurs	QA	20		18							
5212.1500.00	-- Imprimés	QA	20		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
52.12	AUTRES TISSUS DE COTON											
5212.2100.00	-- Ecrus	QA	10		18							
5212.2200.00	-- Blanchis	QA	20		18							
5212.2300.00	-- Teints	QA	20		18							
5212.2400.00	-- En fils de diverses couleurs	QA	20		18							
5212.2500.00	-- Imprimés	QA	35		18							

Légende

DD	Droits de Douane
TUB	Taxe spécifique Unique B.G.E.
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
DUS	Droit Unique de Sortie
TSB_PT	Taxe Spéciale sur les Boissons
PSV	Prélèvement sur les Viandes
TUF	Taxe spécifique Unique F.E.R.
TUA	Taxe spécifique Unique Armée
TUP	Taxe spécifique Unique 3e Pont
TUS	Taxe spécifique Unique S.I.R.